

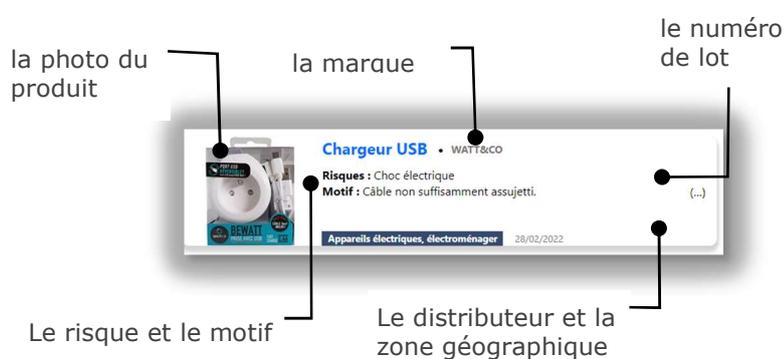
« RappelConso », quesaco ?

En bref :

RappelConso est un site internet dédié **aux rappels de produits dangereux**.

L'Association FO Consommateurs (AFOC)* a participé à son élaboration.

Accessible depuis le 1er avril 2021, il recense tous les produits dangereux ou défectueux, **alimentaires ou non**, avec les informations permettant leur l'identification :



Il précise également **le risque encouru et la démarche à suivre** si vous êtes en possession d'un produit concerné.

** A savoir, tout adhérent FO adhère de fait à l'AFOC, association pour la défense des consommateurs et des locataires*

Comment on y accède ?

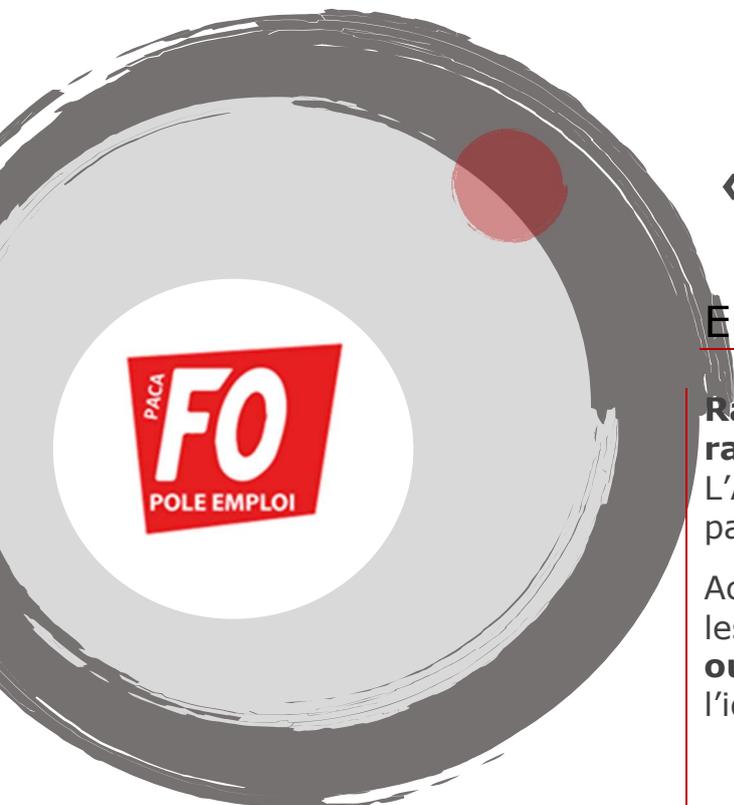
Site en version web et mobile : rappel.conso.gouv.fr

Quoi d'autres ?

RappelConso vient compléter l'offre proposée depuis un an par **SignalConso**, plate-forme qui permet au consommateur de signaler des anomalies rencontrées dans ses actes de consommation et au professionnel de proposer des solutions.

❗ **Les rappels de médicaments et dispositifs médicaux** ne sont pas concernés et continuent d'être publiés par l'**ANSM** (Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé).

Site internet : <https://www.fopoleemploipaca.fr/>



FORCE OUVRIERE
73 avenue William Booth
13012 MARSEILLE

Syndicat.CGT-FO-PACA@pole-emploi.fr

07.77.76.50.04 ou 06.89.91.81.15

